Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_105_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 23 juin 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Sébille, Maire, Mmes Le Bodic, Célard, Perrin, Charbonnier, Pasquier, Lecomte-Durouil, Rebout, Leclerre, Le Floch, Gicquel, Marroi, Guillou et MM. Thébaut, Rigault, Célard, Berthe, Le Douairon, Pédron, Guilbaud, Valiente, Duranton, Groyer, Roudaut, Morio et Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Ogier à Madame Marroi
Monsieur Oudar à Monsieur Célard
Madame Keryjaouen à Madame Le Bodic
Monsieur Hazo à Monsieur Rigault
Madame Le Cadre à Monsieur Sébille
Monsieur Mouaci à Monsieur Thébaut

Absente : Mme Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Absente : 1

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 32

2026-07-02- N°VOI 105/2026 – Délibération pour la mise en place d'un éclairage sur la voie verte entre le giratoire de Brestivan à la route de Lanfloy – Morbihan Energies

Monsieur CELARD expose le bordereau suivant

Le secteur de Plaisance connaît actuellement un profond changement avec l'aménagement d'un nouveau pôle sportif communal sur le site de l'ancienne friche industrielle de Plaisance ainsi que la création d'un nouveau quartier résidentiel composé de 170 logements.

Implantés en bordure de la RD 7, ces nouveaux équipements et logements vont entraîner une augmentation significative des déplacements, tant pour les futurs habitants que pour les usagers du pôle sportif.

Afin d'assurer des conditions de circulation sécurisées pour tous les usagers, la commune a décidé de créer une voie verte reliant le giratoire de Brestivan à la route de Lanfloy.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_105_DEL-DE

Dans le cadre de cet aménagement, il est prévu d'équiper ce tronçon d'un réseau d'éclairage public afin de renforcer la sécurité des déplacements.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 118 390,00 € HT.

Dans ce cadre, il est proposé de conclure une convention technique et financière avec Morbihan Énergies, définissant les modalités de réalisation de l'opération ainsi que les conditions de participation financière des parties, comme suit :

Opération 56251C2026007 Éclairage public - Extension- Mise en éclairage de la voie verte entre la giratoire de Brestivan et le rue du Bézit	
Montant prévisionnel HT de l'opération	118 390,00 €
TVA (20%) prévisionnel à la charge du demandeur	23 678,00 €
Montant prévisionnel TTC des travaux (A)	142 068,00 €
Montant plafonné HT de l'opération (B)	118 390,00 €
Contribution de MORBIHAN ENERGIES (C= 30% de B)	35 517,00 €

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE la convention de financement n°56251C2026007 à conclure avec le syndicat MORBIHAN ENERGIES, relative à la réalisation des travaux d'installation d'un équipement d'éclairage public sur la voie verte reliant le giratoire de Brestivan à la route de Lanfloy.

DONNE POUVOIR au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

A Theix-Noyalo, le 02 juillet 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE